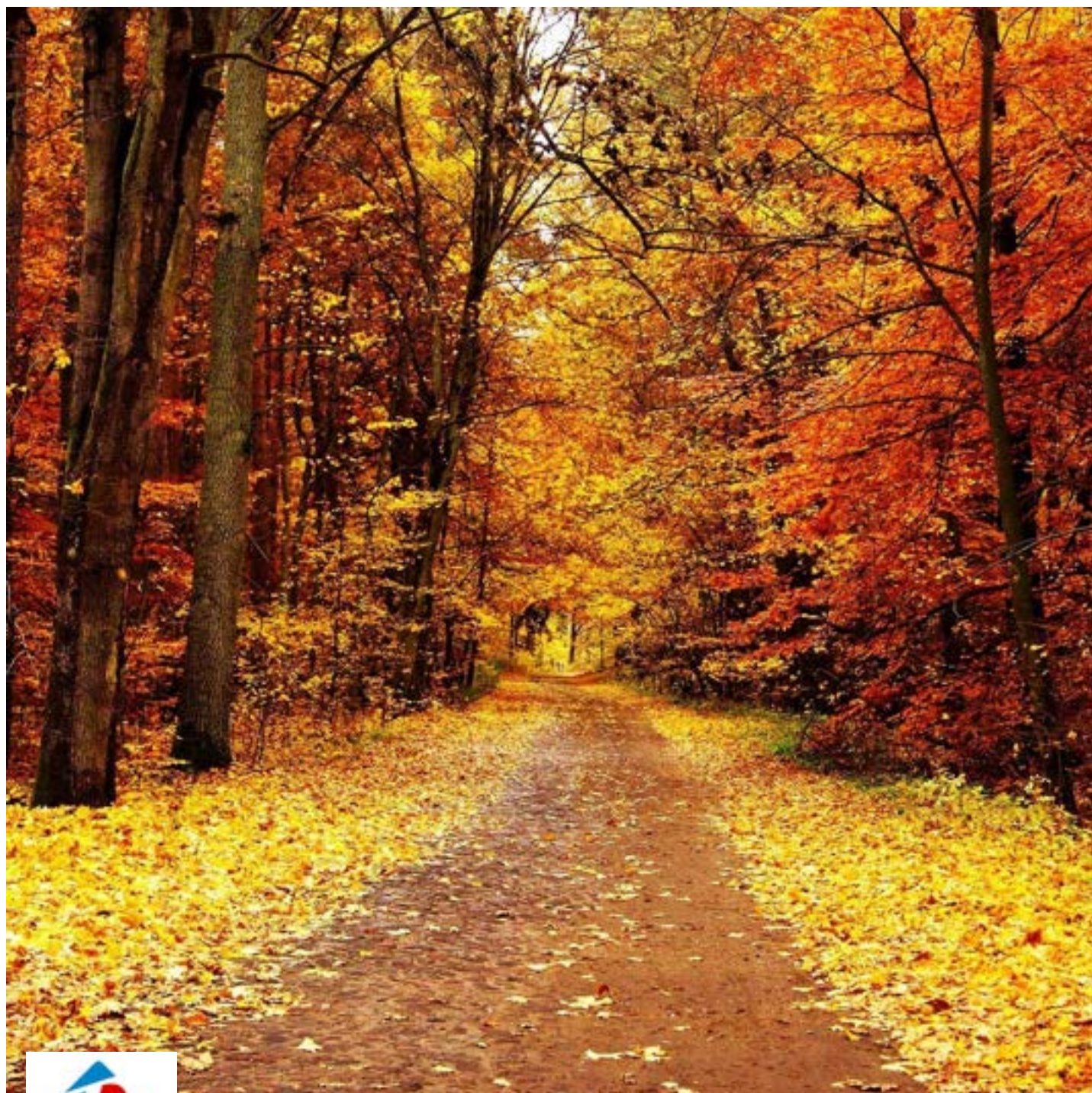


Le Petit Murianettois



BULLETIN D'INFORMATION N°132

Novembre 2022



www.murianette.fr

[mairie_de_murianette](https://www.instagram.com/mairie_de_murianette)

Ville de Murianette



Chères Murianettoises, chers Murianettois,

Horaires d'accueil au public

Mairie :

- ◇ Lundi de 13h30 à 17h.
- ◇ Mercredi de 8h à 12h.
- ◇ Vendredi de 13h30 à 18h.

Déchetterie de Domène :

Du 1er novembre au 31 mars :

- ◇ Du mardi au jeudi de 12h30 à 17h30.
- ◇ Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

Le ramassage des poubelles vertes, grises et marrons se fait les jours fériés.

Bibliothèque municipale :

- ◇ Lundi de 16h40 à 18h.
- ◇ Vendredi de 16h à 17h30.
- ◇ Samedi de 11h à 12h.
- ◇ Fermée pendant les vacances scolaires.

City stade :

- ◇ De début novembre à fin février, tous les jours de 8h30 à 18h30.
- ◇ De début mars à fin octobre, tous les jours de 8h30 à 21h30.

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat.

L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc.

Le budget communal n'est pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique. Pour ce faire, des dispositions ont été adoptées avec l'ensemble des élus.

Une étude est actuellement menée en collaboration avec l'ALEC afin d'améliorer l'efficacité énergétique au sein du groupe scolaire. Nous procéderons de même pour le bâtiment de la mairie. Retrouvez toutes les informations à l'intérieur de ce journal page 3.

En cette période où les difficultés nationales se multiplient, le conseil municipal a décidé de maintenir tout de même les illuminations pour les fêtes de fin d'année afin que ces dernières conservent leur superbe.

Concernant notre engagement à proposer des activités extra scolaires aux enfants de la commune, outre la mise en place d'un centre de loisirs d'ores et déjà acté aux vacances de la Toussaint, celles de printemps et sur le mois de juillet, une convention globale territoriale vient d'être signée avec la Caisse d'Allocations Familiales et les communes de Gières, Domène, Venon et Murianette. Elle pose le principe d'une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles. Ainsi, après plusieurs mois d'échanges, une première pierre est posée. Je ne manquerai pas de vous tenir informés sur l'évolution de ce projet.

La fin d'année s'approchant, il est temps de laisser place aux festivités et à leur préparation. Je vous invite à découvrir dans les pages du bulletin le programme concocté par les associations communales et notre service animation. Nous vous attendons nombreux.

Je vous souhaite d'ores et déjà de passer une très belle fin d'année.

Bonne lecture,

Cédric Garcin, votre Maire.



Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et l'augmentation vertigineuse du coût des énergies, la municipalité a décidé de prendre des dispositions vertueuses, dans la mesure de ses moyens, afin, d'une part, maîtriser – voire réduire – les coûts et, d'autre part, contribuer à la réduction des émissions à effet de serre.

Ainsi, en matière de chauffage des locaux communaux, et selon les recommandations du gouvernement et les conseils de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC), il a été décidé de programmer les pièces utilisées à 19° et celles qui ne le sont pas à 14°. Ce principe est acté notamment pour le bâtiment de la mairie et du groupe scolaire. Il est évident que si une période de grand froid devait arriver, surtout pour l'école, la température serait programmée en adéquation avec les températures extérieures.

En 2021, par exemple, le coût du chauffage à l'école a représenté une enveloppe de 10 177,63 €, soit 24,58% du budget « énergie » inscrite au BP 2021. Au regard du coût du kWh qui ne cesse d'augmenter et qui risque d'atteindre les 30%, voire plus selon l'évolution internationale, il est important de maîtriser cette ligne budgétaire.

Des études sont actuellement en cours avec l'ALEC et Engie afin d'évaluer l'efficacité de la chaufferie actuelle au sein de l'école laquelle, avec les années, a perdu de sa performance. Nous verrons, à la réception de leur rapport, s'il est opportun, d'un point de vue économique et écologique, de procéder à son remplacement par un équipement moins énergivore et plus vertueux.

Une attention particulière est portée également sur l'éclairage public. Dès octobre 2017, pour différentes raisons (économiques, sobriété énergétique, préservation de la biodiversité et de la qualité du ciel), la municipalité a décidé de mettre en place l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire de minuit à 5h. Les murianettois ont accueilli positivement cette proposition.

La municipalité a décidé d'aller plus loin en élargissant la plage horaire passant de minuit – 5h à 23h – 5h. L'entreprise fera cette modification lors de leur passage pour l'installation des illuminations de Noël.



En 2021, l'éclairage public a coûté 10 749,01 €, soit 25,96 % du budget « énergie », soit 12,22 €/hab./an. Il faut savoir que cette ligne budgétaire (électricité, gaz) représente 7,06% du BP 2021, section fonctionnement. C'est donc une charge indispensable mais conséquente qu'il convient de maîtriser au mieux.

Le fait d'éteindre l'éclairage public une heure supplémentaire permet de réaliser une économie d'environ 9% en kWh, soit 76 000 kWh/an, soit environ 350kg de CO2 émis en moins/an.

La sobriété énergétique a un double enjeu : économique et écologique. A l'heure actuelle, où scientifiques et économistes s'unissent pour tirer la sonnette d'alarme, il est de la responsabilité de chacun (collectivités, monde économique, particuliers) de se donner les moyens pour, entre autre, consommer le moins d'énergies possibles.

Eau potable

Le 5 août, un orage violent accompagné de fortes pluies s'est abattu sur les hauteurs de Belledonne.

Cette eau est arrivée sur un sol très sec et a donc créé un fort ruissellement sur le sol. Ce ruissellement est à l'origine du phénomène d'eau trouble subi par une partie des habitants de plusieurs communes, dont Murianette.

Dès le lendemain de l'orage, les services de l'eau de la Métropole se sont emparés du problème et ont tout mis en œuvre pour le résoudre. Pour information, notre commune est alimentée par la source de la Dhuy qui se situe sur le domaine de la Communauté de Commune du Grésivaudan. Grenoble Alpes Métropole a donc un accord pour la consommation de cette eau afin de desservir les communes de Domène, Corenc, Meylan, Murianette et La Tronche.

Dans un premier temps, les services métropolitains ont fermé l'adduction de la Dhuy et procédé à la purge du réseau. L'eau a été chlorée et des analyses ont été réalisées. La turbidité a régressé de manière progressive et aucune restriction n'a été ordonnée puisque les analyses de l'eau ne montraient pas de risques pour les populations.

Des analyses ont été réalisées quotidiennement durant 15 jours avec maintien de la chloration de l'eau. Après ce délai, l'eau ne présentait plus de turbidité anormale. Des analyses sont ordonnées régulièrement depuis cet incident et tous les résultats sont conformes à la législation.

Une fois de retour à la normale, Grenoble Alpes Métropole et la Communauté de Communes du Grésivaudan ont mené une réflexion autour de cet incident qui a abouti à la mise en place d'un plan d'action :

- installation de capteurs de turbidité sur la conduite de la Dhuy en complément du suivi des sources du Pleurey.
- isolation et surveillance des eaux de la Dhuy jusqu'à la stabilisation de la ressource.
- mise en place d'une procédure d'alerte par la Communauté de Communes du Grésivaudan.

La municipalité a bien conscience de l'inquiétude qu'un tel phénomène peut engendrer. Nous vous assurons que tout a été mis en œuvre pour la protection des habitants.



Collecte de textiles

Grenoble Alpes métropole renouvelle la collecte de textiles d'automne.

Un conteneur est positionné en face de la mairie **du 24 octobre au 4 décembre** pour la seconde collecte de l'année.

Concernant la dernière campagne de collecte (18 avril au 29 mai 2022), 42 tonnes de textiles ont été récoltées sur les 42 communes (93 conteneurs installés) soit près d'une tonne par commune. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année précédente.



Bibliothèque - Le Baobab

La bibliothèque de Murianette, située au sein du groupe scolaire Raffin-Dugens, est gérée par l'association « Le Baobab » depuis de nombreuses années.

Les bénévoles assurent les permanences des vendredis de 16h à 17h30 et des samedis de 11h à 12h. La permanence du lundi de 16h40 à 18h est assurée par Ludivine (ATSEM).

L'association, par l'intermédiaire de Pierre Surbled, a décidé d'informatiser la bibliothèque. La municipalité a accepté de financer le matériel et le logiciel. Cet été, Nicole et Pierre se sont donc attelés à la tâche. Et quelle tâche !

Plus de 3 000 livres et 250 BD adultes ont été étiquetés, enregistrés et classés. Ils ont revu le classement des livres et ont organisé les étagères par auteur.

Dorénavant, sur le site de la bibliothèque (<http://new.mabib.fr/muri/>), vous pouvez consulter les livres, voir vos historiques de prêts, consulter les dates de retour des livres empruntés, réserver jusqu'à deux ouvrages et suggérer un achat aux bénévoles.

Pour cela, vous devez au préalable venir à la bibliothèque pour vous inscrire et que l'on vous remette un mot de passe qui vous donnera accès à tous ces services.

L'informatisation de la bibliothèque a pour but de moderniser et fluidifier les emprunts de livres mais aussi d'attirer plus de lecteurs. A ce jour, les enfants sont très largement majoritaires pour l'emprunt de livres. Ils viennent à la bibliothèque pendant les heures scolaires, et nous remercions les maitresses d'avoir adopté ce nouveau système. Ce sont eux aussi qui utilisent le plus la bibliothèque en dehors du temps scolaire.

Le Baobab souhaiterait que plus d'adultes viennent profiter des livres. Alors n'hésitez pas à venir visiter la bibliothèque et à vous inscrire.

L'association recherche aussi des bénévoles pour la tenue des permanences de la bibliothèque. Vous ne devrez pas forcément vous engager pour toutes les semaines mais si vous avez un peu de temps, et que vous aimez les livres, Nicole, Pierre et les bénévoles de l'association vous attendent !



Rentrée Scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée sous un beau soleil. Les enfants ont été heureux de se retrouver après des vacances d'été chaudes mais reposantes. Il n'y a pas de changement dans le corps enseignant. Nous retrouvons nos quatre maîtresses : Céline, Michèle, Pascaline et Céline.

Les classes sont découpées selon le schéma suivant :

Petite Section et Moyenne Section et une partie des Grandes sections avec Michèle Nille (25 élèves)

Grande Section (l'autre partie) et CP avec Pascaline Grancher (19 élèves)

CE1 et CE2 avec Céline Brisson (22 élèves)

CM1 et CM2 avec Céline Bonardi (23 élèves)

Nous souhaitons à tous les élèves et aux enseignantes une très belle année scolaire 2022/2023.



Quand j'étais petit...

Le 6 octobre 2020, la web-série « Quand j'étais petit à Murianette » a été lauréate du prix « Emergence » de la Fondation Audien Génération Institut de France. Une belle reconnaissance nationale pour ce projet local. Les films ont été tournés avec Emdé, illustrateur murianettois, et les aînés de Murianette, ainsi que les enfants du village entre 2015 et 2022.

Andrée Mazza, Eugène Maurice Perrot dit « Momo » nous ont quittés et pourtant leur mémoire et leurs sourires sont désormais gravés dans les bobines. Merci à René Coquet, Anatole Bessedine, Djéline Duron, Gilberte Presotto, qui ont été à l'affiche de l'épisode projeté le 5 novembre à Murianette.

Merci aux enfants plein de talent devenus grands, à leurs parents pour leur confiance et à l'équipe qui m'a soutenue! La série s'élargit avec bientôt le portrait de Janine Coup La Fronde, née à Lyon qui fut longtemps murianettoise.

Retrouvez toutes les infos sur quandjetaispetit.fr. Si vous souhaitez soutenir l'association, n'hésitez pas à nous écrire à contact@lesfilmsdupetitprince.fr, où à participer aux projections. Nous avons besoin de vous pour faire connaître le projet en partageant et diffusant !

Merci à tous. Sophie Loridon, ex « heureuse Murianettoise ».



Le club des Violettes d'Or

Dimanche 16 octobre, le club des Violettes d'Or a repris sous l'impulsion de Lucie Grillo.

Les convives se sont retrouvés pour un repas dansant dans la salle polyvalente de Murianette. Ce fût une journée très agréable. Mel's traiteur a régalé les papilles et Perline, la chanteuse, a accompagné les convives tout l'après-midi. Toutes les personnes présentes ont été ravies de leur journée, de pouvoir se retrouver et

échanger. Tout le monde est prêt à recommencer.



Commémoration du 11 novembre

M. le Maire et le conseil municipal vous convient à la commémoration du 104^{ème} anniversaire de la victoire de la première guerre mondiale.

Le défilé partira à **10h45** de la mairie pour rejoindre le monument aux morts qui se situe dans le cimetière.

Les enfants de l'école volontaires entonneront des chants. Cette commémoration accueillera les sapeurs pompiers de Domène, le Souvenir Français et la gendarmerie.

Le défilé sera suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité dans la salle polyvalente.



Nouveaux arrivants



M. le Maire et le conseil municipal convient les nouveaux arrivants sur la commune à une soirée d'accueil qui aura lieu le **vendredi 2 décembre à 18h**, à la salle polyvalente de Murianette.

Ce sera l'occasion pour les élus de présenter la commune et aux représentants des associations de leur faire découvrir leurs activités. Ce moment d'échanges sera suivi d'un verre de l'amitié.

Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes de Murianette organise le traditionnel marché de Noël le **samedi 10 décembre de 9h à 17h**.

Vous retrouverez des stands de créateurs et d'artisans. Le Père Noël sera aussi présent avec sa calèche.

Le Comité assurera la restauration et la buvette.

L'association des Parents d'élèves vous proposera des sapins de Noël à la vente ainsi qu'un stand de restauration sucrée.

Venez nombreux participer à cette festivité et trouver les petits cadeaux que vous ferez à vos proches !



Un bon d'inscription sera disponible sur le site internet de la mairie pour les exposants.

Repas des aînés



M. le Maire et l'ensemble du conseil municipal invitent les aînés de la commune à partager un moment de convivialité et d'échanges autour d'un repas festif. Pour la première fois, il sera servi dans la salle polyvalente de Murianette.

Rendez-vous donc, pour tous les habitants de plus de 65 ans d'ores et déjà inscrits, le **dimanche 4 décembre à 12h**.

Pour les personnes qui ne pourraient se joindre à cette festivité, un colis leur a été proposé. La remise des colis aura lieu le samedi 3 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h, dans la salle polyvalente, au rez-de-chaussée de la mairie.

Association des Parents d'élèves



L'Association des Parents d'Elèves organise une vente de chocolats. Vous pourrez donc avoir la visite de nos petits murianettois qui vous proposeront de participer ainsi au financement de leurs diverses activités. Merci de leur réserver un bon accueil.

L'association proposera aussi une vente de fromage à raclette en janvier. L'an dernier, les amateurs avaient grandement apprécié la qualité des produits proposés.

Téléthon

Cette année encore, et comme chaque année depuis 2008, le téléthon vous proposera des petits déjeuners livrés à domicile.

Vous recevrez un bulletin de commande dans vos boîtes aux lettres.

N'hésitez pas à soutenir la recherche sur les maladies génétiques en profitant d'un bon petit déjeuner préparé par nos artisans locaux.



Vœux du maire

M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal invitent les habitants de la commune afin de célébrer la nouvelle année 2023. Les vœux se dérouleront le **vendredi 20 janvier 2023 à 20h00**

dans la salle polyvalente, au rez-de-chaussée de la mairie.

Nous espérons vous y retrouver nombreux.



Directeur de Publication : Cédric Garcin
Journal de Murianette : Mairie de Murianette
266, Montée du Champ de la Vigne 38420 Murianette
Tél : 04 76 77 11 26
Mise en page, infographie : Christine Grané

Rédaction et photos : Les Commissions Animation
- Urbanisme - Finances - Education - Sociale
Estelle Galluccio - Les associations Murianettoises
Distribution : Mairie de Murianette
Impression : Imprimerie des Ecureuils - Gières